



# INCINÉRATEUR

Paul EUZIÈRE  
à  
Jean-Pierre LELEUX :

**"Ce dossier doit être débattu en toute transparence !"**

23 octobre 2010



Monsieur le Maire,

Les élus de Grasse et des communes voisines ainsi que nos concitoyens ont appris, par le quotidien local le 17 juillet, "qu'à la suite de tractations secrètes" entre vous-même et le Maire de Cannes, un accord était intervenu pour que l'élimination des 100 000 tonnes d'ordures ménagères générées annuellement par les communes membres du SIVADES soit effectuée sur deux sites : l'un à Cannes -qui accueillerait le centre de compostage-, l'autre à Grasse, aux Roumigières à St. Antoine, où serait installé un incinérateur.

Depuis trois mois, les seules "informations" que vous avez accepté de livrer sur vos intentions sont deux interviews à "Nice-Matin" et un article dans "Kiosque".

Ce dossier qui inquiète légitimement nos concitoyens mérite, comme toutes les affaires publiques, d'être abordé et débattu, en toute transparence, en premier lieu par tous les élus qui sont les représentants légitimes de la population.

**Sur un sujet d'une telle importance aux plans environnemental et sanitaire, il serait inadmissible de mettre les élus et la population devant le fait accompli ou de ne distiller l'information qu'à certains et au compte goutte.**

Je vous demande, au nom des élus de Grasse à Tous :

**1- de convoquer une réunion de la commission municipale "Aménagement et Urbanisme" afin de faire le point précis de l'état d'avancement de ce dossier (terrains d'implantation, procédés envisagés, risques sanitaires, calendrier et coûts pour la commune) ;**

**2- de constituer un large groupe de travail avec les représentants des trois groupes représentés au conseil municipal ainsi que ceux des associations de défense des quartiers de notre ville.**

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes sincères salutations.

**Paul EUZIERE**  
Conseiller Municipal,  
Président du groupe Grasse à Tous

Dès juillet, Marcelle Monzéglio, Paul Euzière, Patrice Cattaert, conseillers municipaux de Grasse, ont fait connaître la position de Grasse à Tous sur l'installation d'un incinérateur aux Roumigières.

Afin que la population de Grasse et des communes voisines soient réellement informées, le 23 octobre, Paul Euzière a écrit au maire de Grasse. Cette lettre est restée sans réponse.

Grasse à Tous s'est constitué par delà les clivages politiques habituels avec deux objectifs citoyens:

- faire de la gestion publique l'affaire de tous;
- exiger la transparence sur les dossiers de Grasse et de l'Agglomération.

Avec une ligne de conduite: "Servir et non se servir".

Rejoignez-nous!

@  
CONTACT :  
grasseatous@yahoo.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :  
<http://grasseatous.viabloga.com/>  
<http://pauleuziere.wordpress.com/>



**Patrice Cattaert**

Infirmier.

Responsable Syndical au Centre Hospitalier.

Membre du Conseil de surveillance du CH de Grasse.

Conseiller Municipal.

**Patrice Cattaert :  
Un incinérateur sous l'Hôpital, mieux vaut être en bonne santé !**

Concernant l'incinérateur que M. Leleux voudrait installer juste quelques mètres en dessous de l'Hôpital, dont il a été réélu, le 8 juillet, Président du Conseil de Surveillance (il n'aura pas dit un seul mot ce jour là sur l'installation de cet incinérateur !...), c'est une fois encore de manière anti-démocratique que le Sénateur-Maire prend une décision lourde de conséquences pour les Grassois.

En termes de santé publique, pas besoin d'être professeur en médecine pour affirmer que le lieu d'implantation d'une telle structure polluante est inapproprié. Juste sous les fenêtres des services de médecine, de chirurgie, ..., de pneumologie ! Surprenant !

Alors que les hôpitaux, malmenés par la politique de santé qui serre la vis des moyens, politique pleinement soutenue par le Sénateur-Maire, sont contraints de développer leurs activités pour s'en sortir sur le plan financier, l'hôpital de Grasse était en droit d'attendre autre chose de son Président que cette option qui ne peut qu'apporter une image néfaste pour notre établissement public. [...]

M. Leleux s'est vanté de vouloir construire l'avenir de Grasse "avec les Grassois" et a lancé "Grasse 2020". Que fait-il aujourd'hui, en 2010 ? [...]

C'est "poussez-vous, y a rien à voir !" ; pas le moindre débat en Conseil Municipal avant de prendre une décision sur cette question.

Concernant l'enfouissement des déchets ultimes, parce que tout ne part pas en fumée et qu'il faudra bien mettre ces résidus quelque part, que nous réserve-t-il ?

(21 juillet 2010)



**Marcelle Monzéglio**

Directrice d'École honoraire.

Conseillère Municipale.

**Marcelle Monzéglio :  
Un grand débat public est nécessaire !**

Avec l'annonce, en dehors de toute information -et encore moins de concertation- d'un incinérateur à Grasse, couplé avec un centre de réception/tri des déchets ménagers et assimilés à Cannes, on recule au lieu d'avancer vers des solutions plus respectueuses de l'environnement, de la santé publique. On accumule les risques et nuisances : transports vers Cannes de plus de 100 000 tonnes/an, puis départ de 60 000 tonnes/an vers l'incinérateur de Grasse... Ce qui implique camions sur les routes, dépenses énergétiques (gasoil), pollution, risques d'accidents.

Nous sommes loin de l'objectif de zéro incinération, souhaitable quand on connaît les effets polluants de ce mode de traitement :

6000 m<sup>3</sup> de fumées produites par tonne de déchets brûlés et 300 kg de mâchefers, plus 40 à 80 kg de résidus d'épuration de fumées, avec un cocktail de 2000 molécules dont de la dioxine .

Et pour terminer : la solution "incinération" est deux fois plus chère et procure cinq fois moins d'emplois que le tri sélectif !

Une remise à plat du Plan Départemental d'Élimination des Déchets et la mise en place d'un grand débat public sont nécessaires pour construire un projet qui relève d'un véritable service public et non d'intérêts financiers privés.

(7 octobre 2010)



**Grasse à Tous : "Servir et non se servir"**

**Ensemble, prenons en main notre avenir !**



Je désire prendre contact avec Grasse à Tous

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse : .....

Tél.: ..... E-mail : .....

A renvoyer à : Grasse à Tous - 35 Avenue Guy de Maupassant - 06130 Grasse